

Emploi des explosifs

Titre(s) : Emploi des explosifs / Institut National de Recherche et de Sécurité (I.N.R.S.)

Auteur(s) : Institut National de Recherche et de Sécurité (I.N.R.S.)

Editeur, producteur : Paris : 3ème édition, 1976

Description matérielle : 146p. ; 24cm.

Collection : Bâtiment et travaux publics

Appartient à la collection : Bâtiment et travaux publics

Résumé ou extrait : L'utilisation des explosifs fait l'objet de nombreux textes réglementaires épars. A l'origine, surtout utilisés dans les mines, les explosifs n'ont fait l'objet d'un décret spécial, relatif à leur emploi dans les chantiers du bâtiment et des travaux publics, qu'en octobre 1962. Ce document regroupe les textes de loi essentiels que les personnes, appelées à utiliser des explosifs, doivent connaître.

Sujet(s) : explosif
minage